

Règlement 2018~2019

L'épreuve de chorégraphie

Thème 2018: «Sea Code and Sun»

Le comité encourage fortement les équipes à faire preuve de créativité et d'innovation (votre robot peut utiliser des sons, afficher des expressions...) mais insiste pour que les robots soient le centre d'intérêt de la chorégraphie.

Pour la performance chorégraphique, le plaisir du public et des médias, il est essentiel que les robots danseurs évoluent les uns par rapport aux autres.

Cahier des charges:

- évolution de <u>plusieurs</u> robots autonomes (l'intervention sur le robot en cours d'évolution sera fortement sanctionnée)
- synchronisés sur une musique jouée en « live » ou enregistrée en rapport avec le thème « Sea code and sun» (thématique autour des activités de la mer, sur fond de musique des années 60)



Manager Service Servic

- Présentation par un membre de l'équipe du travail réalisé : choix et titre de la musique, temps de réalisation, compétences développées, disciplines ayant participé au projet, résultats/objectifs attendus par l'équipe, (Qu'avez vous voulu exprimer avec vos robots ?)
- l'épreuve de chorégraphie se déroulera sur un plateau blanc satin de 2m50 x 2m sur lequel est tracée une piste permettant de se repérer (voir plan)
- évolution de 1min30 maximum
- Les robots <u>peuvent</u> être accompagnés d'élèves danseurs (à la mode <u>Robocup</u>) leur évolution se fera <u>au sol sur les côtés</u> (espace restreint).
- Pour des raisons évidentes de sécurité, toute utilisation de bougies ou pyrotechnique est interdite.
 La surface d'évolution doit être vérifiée avant l'évolution des robots et laissée propre à l'issu de la prestation.

Critères et barème d'évaluation

Points	Critères	Détails
4 pts	Respect du thème	Choix de la musique / Aspect visuel du robot / mise en scène plastique
8 pts	Chorégraphie des robots	Originalité de l'évolution / Interaction entre les robots
8 pts	Technique	Mécanique (nombre de mobilité des robots) / Programmation

0 à 2 pts **bonus** seront attribués pour l'ensemble de la mise en scène (danseurs, musiciens) en dehors de la surface d'évolution.

0 à 2 pts **malus** peuvent également être attribués en cas d'intervention humaine sur les robots pendant leur évolution.

Tous les critères sont évalués pendant la prestation. Pour confirmer le critère "Technique", l'équipe présentera ses robots à un deuxième jury dans une salle annexe.

Surface d'évolution

